



En 2023, la Saône-et-Loire reste le département le plus peuplé de Bourgogne-Franche-Comté même s'il perd des habitants. Organisé autour d'un maillage de villes petites et moyennes, il est traversé par des axes de communication majeurs, facilitant les mobilités. Le département est toutefois scindé par un axe dynamique Chalon-sur-Saône-Mâcon en son centre, entre l'ouest à dominante industrielle et l'est plus agricole et résidentiel. La baisse et le vieillissement de la population accentuent les tensions sur le marché du travail, en particulier en matière de recrutement de compétences rares, ou dans le secteur de la santé. La transition écologique soulève plusieurs défis majeurs : l'adaptation et la rénovation énergétique du parc de logements, l'évolution des pratiques agricoles ainsi que le développement de mobilités plus durables.

Un carrefour stratégique au maillage urbain équilibré

En 2023, 550 310 personnes résident en Saône-et-Loire. Le département est le plus peuplé de Bourgogne-Franche-Comté ► **figure 1**. Les trois pôles les plus peuplés sont Chalon-sur-Saône, Le Creusot-Montceau et Mâcon. Le réseau urbain s'étend sur l'ensemble du département grâce à ses nombreuses communes de taille moyenne : Autun, Paray-le-Monial, Louhans-Châteaurenaud et Tournus. Ce

maillage resserré de petites et moyennes villes contraste avec ceux de la plupart des autres départements de la région. Les nombreux **pôles de services** garantissent aux habitants une offre diversifiée. Le taux d'**équipements de proximité et intermédiaire** est supérieur de 3 % à celui de la région.

La Saône-et-Loire bénéficie par ailleurs d'une position de carrefour, soutenue par des infrastructures majeures de communication. Le territoire est traversé du nord au sud par l'autoroute A6 et la

ligne TGV Paris-Lyon-Marseille, d'est en ouest par la Route Centre-Europe-Atlantique et le canal du Centre reliant la Saône à la Loire. Ces infrastructures facilitent les nombreuses migrations pendulaires, notamment avec l'extérieur du département. Sur les 218 000 actifs occupés qui résident dans le département, 31 000 travaillent en dehors, dont 8 500 vers la Côte-d'Or et 5 700 vers le Rhône.

Une baisse démographique liée à une diminution du nombre de jeunes

Malgré ces atouts géographiques, la Saône-et-Loire perd des habitants depuis 2015. Entre 2017 et 2023, la population a légèrement diminué (-0,1 % en moyenne par an). Les décès prennent le pas sur les naissances, en baisse continue depuis 2010, notamment parce que le nombre d'enfants par femme ne cesse de diminuer (1,58 enfant par femme en 2025 contre 1,99 dix ans plus tôt), comme dans le reste du pays. L'excédent migratoire ne comble pas ce déficit naturel. De plus, le département perd 1 300 jeunes par an : un départ sur trois concerne une personne de 18 à 24 ans, seule tranche d'âge déficitaire ► **encadré**. La plupart quittent le territoire pour poursuivre leurs études dans le supérieur. L'offre de formation départementale est peu diversifiée : elle propose surtout des brevets de technicien supérieur et des bachelors universitaires de technologie. En conséquence, beaucoup d'étudiants se tournent vers les centres universitaires de Dijon, ou Lyon. Selon le scénario bas

► 1. Quelques caractéristiques sociodémographiques et économiques

Caractéristiques	Saône-et-Loire	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine
Démographie			
Nombre d'habitants en 2023	550 310	2 802 670	66 165 815
Taux de croissance annuel moyen entre 2017 et 2023 (en %)	-0,1	-0,1	+0,4
dû au solde naturel	-0,4	-0,2	+0,1
dû au solde migratoire apparent	+0,3	+0,1	+0,3
Part des personnes âgées de moins de 30 ans (en %)	29,5	32,3	34,7
Part des personnes âgées de 65 ans ou plus (en %)	27,1	24,0	21,0
Part des personnes âgées de 75 ans ou plus (en %)	13,1	11,4	9,9
Emploi			
Taux de chômage 4 ^e trimestre 2025 (en %)	7,0	7,1	7,9
Part de l'emploi industriel (en %)	16,3	15,8	11,4
Part de l'emploi agricole (en %)	4,2	3,6	2,0
Part des actifs de plus de 50 ans (en %)	34,7	33,0	31,0
Revenu et pauvreté en 2021			
Niveau de vie médian par unité de consommation (en € par an)	22 170	22 750	23 078
Taux de pauvreté ¹ (en %)	13,3	13,4	14,9
Santé			
Consultations de médecine générale disponibles par habitant et par an ²	2,8	3,4	3,7
Âge moyen des médecins généralistes (en année)	49,8	49,1	50,3

¹ En France, le seuil monétaire permettant de calculer le taux de pauvreté, est fixé à 60 % du niveau de vie médian national, soit 1 158 € par mois en 2021.

² Il s'agit ici de l'**accessibilité potentielle localisée** (APL) en 2023.

Source : Insee, recensement de la population 2022 et 2023, Filosofi 2021, BPE 2023, Estimations d'emploi 2022, taux de chômage localisés 2025.

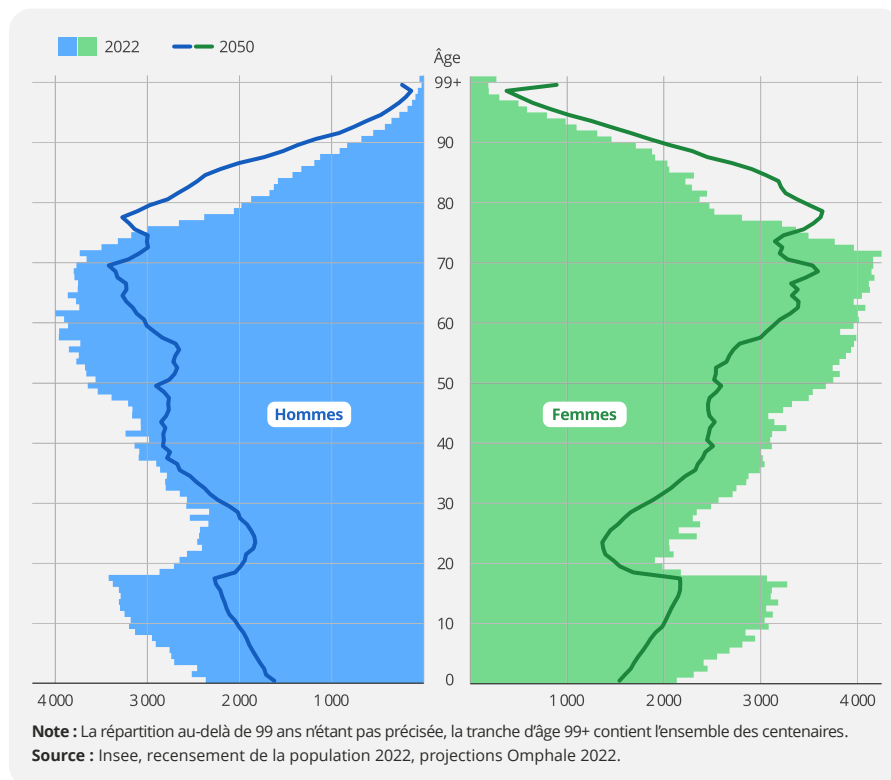
► **pour comprendre**, la baisse démographique devrait s'accroître à l'horizon 2050 ► **figure 2**. Le département pourrait alors perdre 15 % de sa population. Toutefois, cette situation n'est pas uniforme : les dynamiques démographiques et économiques locales révèlent trois zones distinctes ► **figure 3**.

L'axe Chalon-sur-Saône/Mâcon, cœur dynamique du département

L'axe central Chalon-sur-Saône/Mâcon concentre la moitié de la population du département. Il gagne un peu d'habitants, +0,1 % en moyenne par an, notamment dans le Mâconnais. De plus, ce territoire a une population plus jeune : 27 % des habitants ont moins de 25 ans, soit deux points de plus qu'en moyenne régionale. Le Chalonnais et le Mâconnais polarisent l'essentiel des déplacements domicile-travail. Ces zones sont les seules du département où le nombre d'emplois dépasse nettement celui des résidents en emploi ► **figure 4**. Elles attirent de nombreux actifs qui résident dans les intercommunalités adjacentes. En outre, les navettes domicile-travail sont nombreuses en direction des agglomérations lyonnaise et dijonnaise.

Les viviers d'emplois du Chalonnais et du Mâconnais concentrent une part importante de l'activité économique de Saône-et-Loire, avec plus de 40 % des 220 000 emplois du département. Le secteur tertiaire y est dominant : il représente trois emplois sur quatre. Entre 2011 et 2022, sa forte progression explique que ce territoire enregistre une hausse de

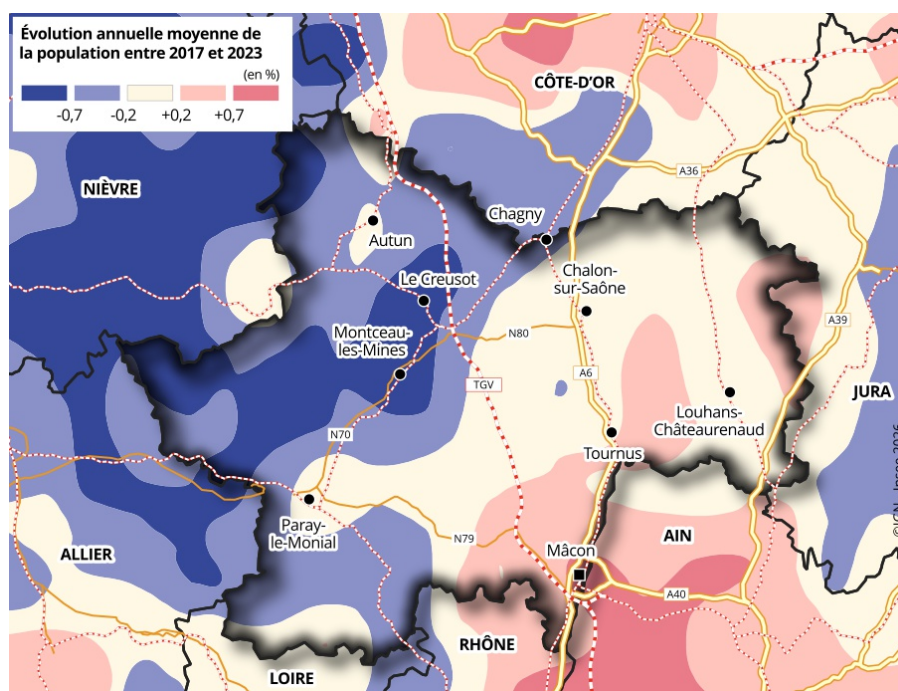
► 2. Pyramide des âges de Saône-et-Loire en 2022 et projection 2050 selon le scénario bas



l'emploi total (+2,7 %), contrastant avec les évolutions constatées ailleurs dans le département. La croissance des activités tertiaires y a compensé le recul de l'emploi industriel. Pour autant, l'industrie reste une composante forte du centre du département, où sont implantés de grands établissements, comme Verallia et Framatome. Le nucléaire, principal secteur de pointe en Saône-et-Loire, représente

quatre emplois industriels sur dix de la zone de Chalon-sur-Saône. Il est d'ailleurs soutenu par un programme Territoires d'Industrie, destiné à développer et moderniser l'appareil productif. De plus, la filière viticole, reconnue au niveau international, soutient une agriculture orientée vers des productions à forte valeur ajoutée. Elle s'appuie sur les appellations de vins de Bourgogne, comme le Pouilly-Fuissé dans le Mâconnais ou le Mercurey et le Givry dans le Chalonnais. En raison de cette structure économique favorable, le **niveau de vie annuel médian** de la population atteint 22 000 €, soit plus de 1 000 € de plus que la moyenne départementale.

► 3. Évolution de la population en Saône-et-Loire entre 2017 et 2023



Dans l'ouest : baisse démographique, des entreprises industrielles reconnues

Dans l'ouest de la Saône-et-Loire, la population diminue fortement, notamment dans les intercommunalités proches du Morvan et celle du Creusot-Montceau qui perd 0,8 % de ses habitants chaque année entre 2017 et 2023. Elle y est plus âgée, avec un habitant sur trois ayant plus de 65 ans. La vacance des logements est importante et concerne de nombreuses habitations anciennes, souvent peu adaptées. L'emploi reste fortement concentré dans l'intercommunalité du Creusot-Montceau, qui génère d'importants flux de déplacements domicile-travail. Ces migrations pendulaires

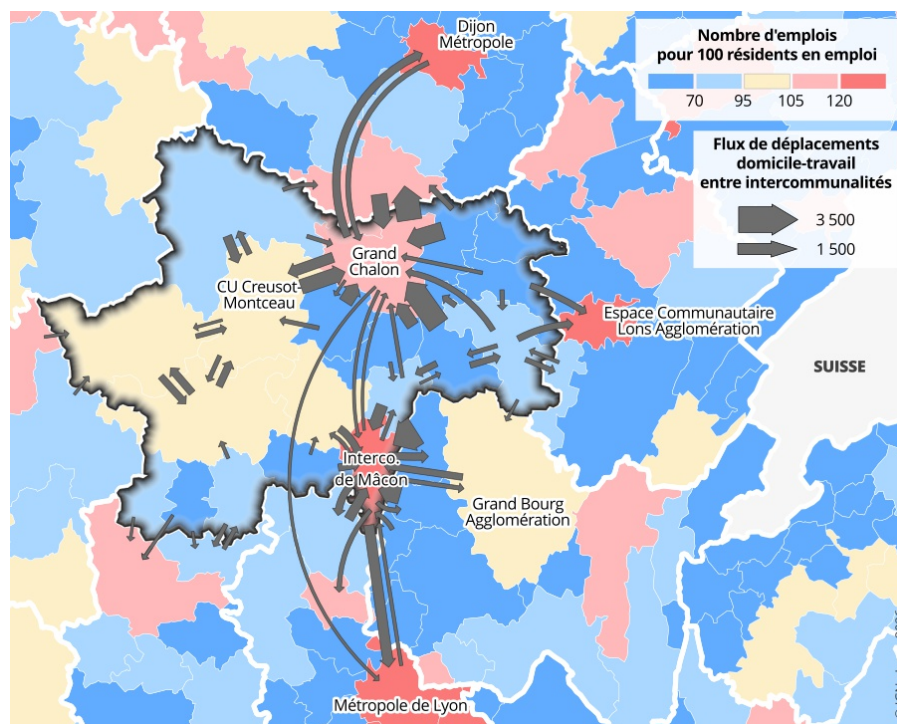
se sont intensifiées depuis une dizaine d'années, avec des flux sortants en augmentation vers la métropole dijonnaise et le Chalon nais.

Ce territoire est structuré autour de pôles industriels historiques, comme Autun, Le Creusot, Montceau-les-Mines et Paray-le-Monial, qui tissent un maillage de villes de taille moyenne. Le savoir-faire industriel y est reconnu et bénéficie du second programme Territoires d'Industrie attribué au département. De nombreux établissements industriels de renom sont présents, tels FPT Powertrain, Michelin, Industeel, Alstom et Framatome. Ces trois derniers produisent notamment des aciers spéciaux pour le nucléaire, des cuves pour les réacteurs EPR, des châssis et rames de TGV ou de métro. Ces secteurs ont récemment bénéficié d'investissements pour moderniser les installations, accroître la production et renforcer la compétitivité. L'industrie reste au centre de l'économie locale, avec un quart des emplois salariés de la zone d'emploi du Creusot-Montceau. Malgré la relance récente des secteurs nucléaire et de la défense, le secteur reste fragilisé par plusieurs décennies de baisse continue des effectifs. Cela favorise un taux de chômage plus important qu'ailleurs en Saône-et-Loire, notamment sur les zones d'emploi du Creusot-Montceau, où il atteint 8,8 % au quatrième trimestre 2025, contre 7,0 % au niveau départemental. Le secteur agricole, orienté vers l'élevage de charolais, est aussi en peine face à des problématiques de rentabilité et d'aléas climatiques.

Légère croissance démographique et industrie agroalimentaire prédominante dans l'est

À l'est, la Bresse bourguignonne se concentre surtout autour de la commune de Louhans-Châteaurenaud. La population y croît légèrement entre 2017 et 2023, surtout grâce à des arrivées sur le territoire. Les prix relativement bas du foncier favorisent l'installation de nouveaux résidents. Ainsi en 2023, le prix médian d'une maison y est d'environ 25 % inférieur à celui observé dans l'intercommunalité chalon naise. La proximité des pôles d'emploi de Chalon-sur-Saône et Lons-le-Saunier, renforce cette attractivité résidentielle. Ainsi l'emploi local se maintient, notamment dans le commerce et les services de proximité. En outre, la Bresse perd peu d'emplois industriels grâce à sa spécialisation dans l'agro-alimentaire. Ce secteur, parmi les plus dynamiques en France, représente un emploi industriel sur deux. Certains établissements comme LDC Bourgogne, ou Bigard, sont toujours de gros pourvoyeurs d'emplois. Au-delà de son industrie, la Bresse se distingue par son secteur agricole qui pèse plus de 7 %

► 4. Déplacements domicile-travail des actifs entre les intercommunalités et nombre d'emplois pour 100 résidents en emploi



Note : Seuls les flux de plus de 350 actifs sont représentés.
Lecture : L'intercommunalité de Mâcon dispose d'un nombre d'emplois supérieur à 120 pour 100 résidents en emploi.
Source : Insee, recensement de la population 2022.

► Encadré - Profil des nouveaux arrivants en Saône-et-Loire

Au cours de l'année 2021, 14 000 personnes sont venues s'installer dans le département. Ces nouveaux arrivants, souvent seuls et jeunes, sont plus diplômés que les habitants résidant déjà en Saône-et-Loire : 37 % des arrivants ont au moins une licence, contre 22 % de la population stable. Deux personnes sur cinq arrivant en Saône-et-Loire viennent habiter le Chalon nais ou le Mâconnais. Elles présentent souvent un profil plus qualifié et plus jeune que celles s'installant ailleurs dans le département. A contrario, les nouveaux arrivants allant dans la Bresse bourguignonne sont généralement plus âgés (près d'une personne sur quatre de plus de 55 ans). Enfin, ceux s'installant dans le Mâconnais sont en moyenne un peu plus aisés que les personnes résidant déjà l'intercommunalité. Inversement, les nouveaux arrivants du département intégrant le Chalon nais sont un peu moins aisés.

des emplois contre 4,9 % au niveau départemental. Certaines de ses productions, comme la volaille de Bresse, la crème et le beurre de Bresse, sont reconnues et labellisées.

Une nécessaire adaptation des services de santé et d'assistance pour un département vieillissant

L'ensemble de la Saône-et-Loire fait face au défi du vieillissement de sa population : les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent un habitant sur quatre, davantage qu'au niveau régional. À l'horizon 2050, selon le scénario bas, ce serait plus d'un habitant sur trois. La population active vieillit également : 35 % des actifs ont 50 ans ou plus. Les futurs départs à la retraite soulèvent l'enjeu du renouvellement de la main-d'œuvre, associé au maintien de compétences spécifiques de pointe, notamment dans le secteur du nucléaire.

Des actions sont menées pour attirer les étudiants et les diriger vers les filières à fort enjeu de renouvellement de la main-d'œuvre. Plusieurs cursus de formation ont ainsi ouvert pour correspondre aux besoins économiques du territoire (dans le nucléaire, la performance industrielle et la data science). Dans le secteur de la santé, le vieillissement de la population se traduit par l'augmentation des besoins, et par la baisse du nombre de professionnels, suite aux départs à la retraite. En cinq ans, le nombre de médecins généralistes libéraux a diminué de 20 % dans le département (contre une baisse de 9 % en Bourgogne-Franche-Comté). Les Saône-et-Loiriens disposent d'une offre moyenne de 2,8 consultations par an et par habitant, soit la plus faible de la région, où la moyenne est de 3,4. Cependant, des solutions sont mises en place pour maintenir une offre de soins de proximité. Depuis 2018, 33 centres de santé

départementaux ont ouvert et ont réalisé plus de 150 000 consultations. Par ailleurs, l'ouverture d'une première année de médecine à distance à Chalon-sur-Saône et le soutien financier aux nouveaux praticiens en début d'exercice contribuent à attirer des étudiants.

Le vieillissement de la population entraîne des pertes d'autonomie plus fréquentes. Le département est bien doté en structures d'accueil, avec une offre de places en Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) supérieure au taux régional. Néanmoins, les trois quarts de ces structures datent d'avant 1990. Par ailleurs, le maintien à domicile est de plus en plus privilégié, tandis que les Ehpad accueillent désormais davantage de personnes très dépendantes. Cette évolution accroît la tension sur les services à domicile : le taux de recours aux services à la personne atteint 15,4 % contre 13,4 % en moyenne en Bourgogne-Franche-Comté. Il augmente fortement avec l'âge et le fait d'habiter seul. Sous l'effet du vieillissement, le nombre de ménages recourants pourrait ainsi progresser de 19 % entre 2019 et 2050.

parc résidentiel de la Saône-et-Loire vieillit également

Avec le vieillissement de la population, le nombre moyen de personnes par logement diminue. La croissance des ménages d'une seule personne est particulièrement marquée : leur part a augmenté de 5 points entre 2011 et 2022. Parmi ces personnes seules, 47 % ont plus de 65 ans. Cette évolution génère des besoins accrus et différenciés en matière d'habitat, et le parc existant apparaît en décalage avec ces nouvelles attentes. Les grands logements dominent : 70 % des résidences principales comptent plus de quatre pièces, principalement des maisons. Ces logements ne sont pas toujours adaptés aux personnes âgées, notamment celles à mobilité réduite. De plus, ils sont peu accessibles par les jeunes ménages modestes, car ils nécessitent souvent des travaux dont la charge financière reste souvent lourde, malgré les dispositifs d'aide. Avec un tiers des habitations bâties avant 1945 et la prédominance de l'habitat individuel réduisant la performance énergétique, en 2021 26 % des ménages

sont en situation de vulnérabilité énergétique en Saône-et-Loire, soit deux points de plus que la moyenne régionale. Dans ce contexte, les travaux de rénovation thermique et l'aménagement des intérieurs apparaissent comme des enjeux importants pour le maintien à domicile des seniors.

Le changement climatique, un défi dans le rural

Les épisodes de sécheresse et les gelées tardives affectent régulièrement les productions du secteur agricole. La gestion de l'eau constitue un enjeu central pour la pérennité des cultures comme pour l'élevage. Les déficits de fourrage et le stress thermique pénalisent l'élevage bovin. La viticulture est affectée par une variabilité accrue des rendements en qualité et en quantité. Dans le département, la transition vers des modes de production plus durables progresse à un rythme modéré. En 2024, l'agriculture biologique représente 4,5 % de la surface agricole utile. L'enjeu réside dans l'accompagnement des exploitants vers des pratiques répondant aux attentes environnementales tout en préservant la viabilité économique des exploitations. Une mobilité décarbonée avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO₂) liées aux déplacements est aussi un enjeu environnemental important pour la Saône-et-Loire. La dépendance à la voiture individuelle y est forte, particulièrement dans les zones rurales. Ainsi, 83 % des actifs utilisent leur véhicule pour se rendre au travail, contre 80 % dans la région et 69 % en France métropolitaine. La transition vers des mobilités moins carbonées demeure limitée. En 2025, les motorisations tout électrique restent marginales, avec seulement 1,6 % du parc. Avec un doublement des ventes depuis 2020, ces dernières représentent tout de même 19 % des immatriculations, un niveau comparable à la moyenne régionale. À ce rythme, leur part atteindrait 3,5 % du parc en 2030, pour un objectif régional de 15 %.

► Définitions

Les équipements sont répartis en gammes de **proximité** (26 équipements dont école maternelle, pharmacie, boulangerie, bureau de poste, médecin généraliste...), **intermédiaire** (45 dont collège, supermarché, chirurgien dentiste, police, gendarmerie...) ou **supérieure** (59 dont lycée, maternité, hypermarché, médecins spécialistes, agence France Travail...). Un **pôle de services** est une commune disposant d'au moins la moitié des équipements d'une gamme.

Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible du ménage, après redistribution, rapporté au nombre d'unités de consommation. Il est identique pour tous les membres du ménage. Le **niveau de vie médian** partage la population en deux : la moitié des individus dispose d'un niveau de vie inférieur, l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

L'**unité de consommation** (UC) sert à comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différentes. Le nombre d'UC d'un ménage est calculé de la façon suivante : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans.

► Pour comprendre

Les **projections de population** utilisées sont issues du modèle Omphale 2022 dans le cadre du scénario bas. Elles projettent la population par âge et sexe à partir de la population observée au recensement, en faisant l'hypothèse d'évolutions moins élevées pour la fécondité, la mortalité et les migrations, qui semblent plus probables au regard de la baisse actuelle des naissances.

► Pour en savoir plus

- **Jobard L.**, « [La Saône-et-Loire dans la dynamique du nucléaire](#) », Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 224, octobre 2025.
- **Louis J.F., Sztrakoniczky T.**, « [Services à la personne : 20 % de hausse potentielle des besoins d'ici 2050](#) », Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 227, décembre 2025.
- **Maneyrol B.**, « [La Saône-et-Loire pourrait compter 477 000 habitants à l'horizon 2070](#) », Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 171, février 2023.

Aline Faure, Clément Maneyrol,
Salima Tahiri (Insee)

Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur www.insee.fr

